

## Règlement - pièces graphiques

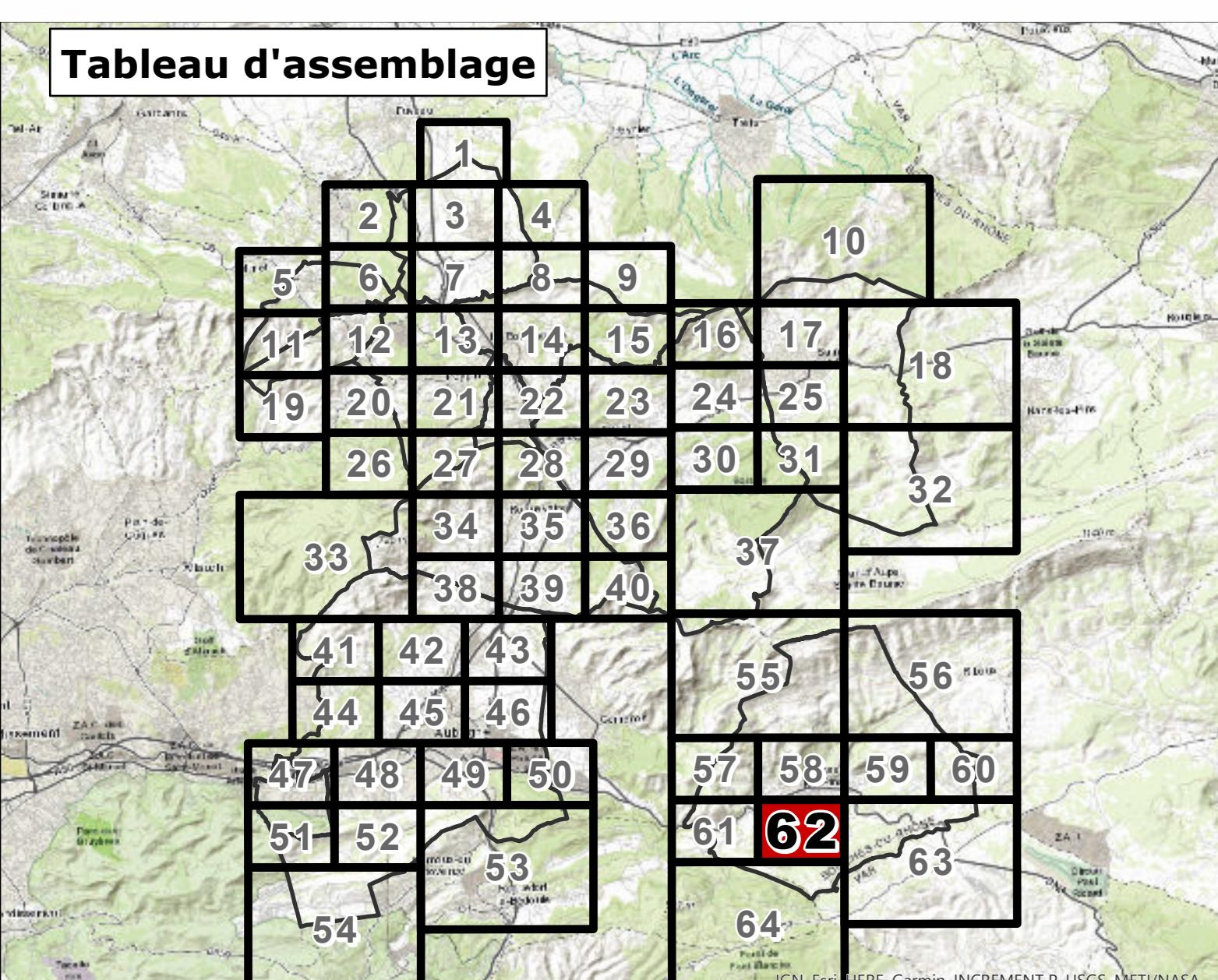
N. Autres planches  
N2. Risque incendie

PLANCHE  
62

PLUi approuvé par DCM le 29 juin 2023

CUGES-LES-PINS

N  
1:2 000



Risque feux de forêt réglementé par un Plan de Prévention du Risque

PLAN DE PRÉVENTION DU  
RISQUE INCENDIE DE FORÊT  
(PPRF)

Pour les communes d'Auriol et de Roquaire

B3  
B2  
B1  
R

Risque feux de forêt réglementé par le PLUi

TRADEMENT DU RISQUE INCENDIE

Pour les communes d'Aubagne, Cadolive,  
Cuges-les-Pins, La Brillanne, La Bédoule,  
La Penne-sur-Huveaune, Peypin

Saint-Savournin et Saint-Zacharie

Zone incontrôlable  
Zone à prescriptions

Pour la commune de Belcère

Rouge  
Bleue

Orange

Fond de Plan

Paroisse

Elément de repère

Bâti dur

Bâti léger

Pêche ou Plan d'eau

Cimetière

